



RCS : BAYONNE

Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00335

Numéro SIREN : 512 091 992

Nom ou dénomination : PLAZAKOA

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2017 sous le numéro de dépôt 5256

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2017

Désignation de l'entreprise <u>SARL PLAZAKOA</u>										Néant ☐ *										
Adresse de l'entreprise <u>MAISON SIMON 64200 BASSUSSARRY</u>																				
SIREN <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>5</td><td>1</td><td>2</td><td>0</td><td>9</td><td>1</td><td>9</td><td>9</td><td>2</td></tr></table>												5	1	2	0	9	1	9	9	2
5	1	2	0	9	1	9	9	2												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table> · Durée de l'exercice précédent * <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>												1	2	1	2					
1	2																			
1	2																			
										Exercice N clos le <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>0</td><td>1</td><td>6</td></tr></table>		3	1	1	2	0	1	6		
3	1	1	2	0	1	6														
ACTIF										Brut 1										
										Amortissements-Provisions 2										
										Net 3										
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012															
		Autres *	014		016															
	Immobilisations corporelles *		028	272 220	030	96 149		176 072												
	Immobilisations financières * (1)		040		042															
	Total I (5)		044	272 220	048	96 149		176 072												
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052														
		Marchandises *		060		062														
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066															
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	644	070		644												
		Autres * (3)		072	443	074		443												
	Valeurs mobilières de placement		080		082															
	Disponibilités		084	19 097	086		19 097													
	Charges constatées d'avance *		092	180	094		180													
	Total II		096	20 364	098		20 364													
	Total général (I+II)		110	292 584	112	96 149		196 436												
PASSIF										Exercice N 1										
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120				50 000													
	Écarts de réévaluation		124																	
	Réserve légale		126																	
	Réserves réglementées *		130																	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131																	
	Report à nouveau		134				(19 132)													
	Résultat de l'exercice		136				(3 342)													
	Provisions réglementées		140																	
	Total I		142				27 526													
	Provisions pour risques et charges		154																	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				1 680													
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																	
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166				840													
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N...)		169	166 027			166 390													
	Produits constatés d'avance		174				.													
Total III		176				168 910														
Total général (I + II + III)		180				196 436														
RENVOS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195													
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182													
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184													

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SARL PLAZAKOA		Néant ☐	
A – RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le	
				018		x	
						1 3 1 1 2 1 2 0 1 6 1	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services *		217		218	16 118
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitations reçues				226		
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	16 118
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	5 533	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	879	
	Rémunérations du personnel *				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
CHARGES D'EXPLOITATION	Dotations aux amortissements *				254	13 039	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	1	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)					264	19 452
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(3 334)
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347			300	8
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	(3 342)
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	3 342
Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318	740		
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	8	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990		
	ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		350
	Créance due au report en arrière du déficit				346		
	Dont divers						
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1	352
					Déficit col. 2		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356	
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :						360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1	370	372
					Déficit col. 2		2 594

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

A. V.

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 196 435,64 E.

Le résultat net comptable est une perte de 3 342,27 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 24/05/2017 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

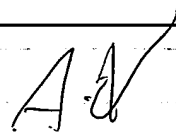
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

A.C.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 30/06/2017

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 272 220

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	272 220			272 220
Immobilisations financières				
TOTAL	272 220			272 220

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 96 149

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	83 109	13 039		96 149
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	83 109	13 039		96 149

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Terrains	50 000	0	50 000	Non amortiss.
Constructions	220 303	94 231	126 072	de 5 à 20 ans
Mobiliers	1 115	1 115	0	3 ans
Electromenager	802	802	0	3 ans
TOTAL	272 220	96 149	176 072	

3.2 - Etat des créances = 1 267

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	1 267	1 267	
TOTAL	1 267	1 267	

A.V

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Charges constatées d'avance = 180**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 30/06/2017

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 50 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	100,00	50 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	100,00	50 000

4.2 - Etat des dettes = 168 910

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	167 707	167 707		
Fournisseurs	840	840		
Dettes fiscales & sociales	363	363		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	168 910	168 910		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 840

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	840
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	840

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 16 118**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Produits des activités annexes	16 118	100,00 %
TOTAL	16 118	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

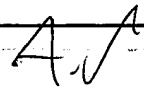
Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 180

Charges constatées d'avance	Montant
Cca(4860000)	180
TOTAL	180

8.2 - Charges à payer = 840

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	840
Fournisseurs fnp(4081000)	840
TOTAL	840



SARL PLAZAKOA
S.A.R.L. au capital de 50 000,00 Euros
Siège social : MAISON SIMON

64200 BASSUSSARRY
R.C.S : 512 091 992

Rapport de gestion sur les opérations
de l'exercice clos le 31/12/2016

Mesdames, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **16 117,95** Euros contre **15 307,83** Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **19 452,36** Euros pour l'exercice, contre **20 859,49** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **5 533,12** Euros au 31/12/2016 contre **6 611,68** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **879,00** Euros au 31/12/2016 contre **907,00** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **13 039,12** Euros au 31/12/2016 contre **13 093,76** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **0** Euros, contre **-279,32** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **-8,00** Euros au 31/12/2016, contre **-16,85** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par une perte de **-3 342,27** Euros contre une perte de **-5 847,80** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **272 220,49** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **96 148,60** Euros, soit un montant net de **176 071,89** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **189 111,01** Euros.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **20 183,75** Euros, contre **10 817,78** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **27 525,62** Euros, contre **25 020,09** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **168 910,02** Euros contre **175 078,34** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **16 118,09** Euros au 31/12/2016, contre **15 307,86** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **-3 334,27** Euros, contre **-5 551,63** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2016** fait ressortir **une perte** de **-3 342,27** Euros.

- L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2016** faisant ressortir **une perte** de **-3 342,27** Euros.
- Afin de ne pas affaiblir les capitaux propres de la société et compte tenu de la possibilité d'affecter le résultat d'une manière différente que proportionnellement à la participation des associés au capital de la société, l'assemblée générale décide d'affecter la perte de **3 342,27€** de la manière suivante :
- - **3 342,27€** en diminution du compte courant de Madame Marianne LARCEBEAU. :

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce

Nom de l'associé concerné par la convention: MME LARCEBEAU Marianne

Détail des opérations de la convention:

Le compte courant associé de MME LARCEBEAU Marianne s'élève à 166 027.24€ au 31.12.2016

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à BASSUSSARRY
Le 30/06/2017

La gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'K' followed by a horizontal line and a small flourish.

SARL PLAZAKOA
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000,00 Euros
Siège social : MAISON SIMON

64200 BASSUSSARRY
R.C.S : 512 091 992

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2017
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

DEUXIEME RESOLUTION

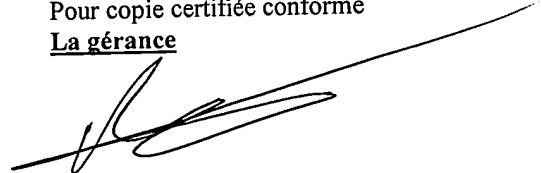
L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2016** faisant ressortir **une perte** de **-3 342,27** Euros.

Afin de ne pas affaiblir les capitaux propres de la société et compte tenu de la possibilité d'affecter le résultat d'une manière différente que proportionnellement à la participation des associés au capital de la société, l'assemblée générale décide d'affecter la perte de 3 342,27€ de la manière suivante :

- - 3 342,27€ en diminution du compte courant de Madame Marianne LARCEBEAU. :

Cette résolution mise aux voix a été adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
La gérance



SARL PLAZAKOA
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000,00 Euros
Siège social : MAISON SIMON

64200 BASSUSSARRY
R.C.S : 512 091 992

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2017
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2016** faisant ressortir **une perte** de **-3 342,27** Euros.

Afin de ne pas affaiblir les capitaux propres de la société et compte tenu de la possibilité d'affecter le résultat d'une manière différente que proportionnellement à la participation des associés au capital de la société, l'assemblée générale décide d'affecter la perte de 3 342,27€ de la manière suivante :

- - 3 342,27€ en diminution du compte courant de Madame Marianne LARCEBEAU. :

Pour copie certifiée conforme
La gérance



SARL PLAZAKOA

S.A.R.L. au capital de 50 000,00 Euros

Siège social : MAISON SIMON

64200 BASSUSSARRY

R.C.S : 512 091 992

3-1 JUL. 2017

**Monsieur le Greffier
du Tribunal de Commerce de BAYONNE
1 AVENUE ANNE DE NEUBOURG**

64100 BAYONNE

Le 03/07/2017

Objet : Dépôt des comptes annuels
de l'exercice clos le 31/12/2016

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, aux fins de dépôt au Greffe, les documents suivants/

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31/12/2016,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'Assemblée et la résolution votée,

Le coût de ce dépôt est joint à la présente par chèque bancaire de 45.48€ à l'ordre du GTC..

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sentiments distingués.

La gérance

